

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2018

Sous la Présidence de Mme GROUX Nathalie, Maire.

\*\*\*\*\*

Etaient présents : Mme GROUX - M. CHAYET - Mme FERREIRA - Mme HAZEBROUCK - M. VENDERBECQ - M. FOIREST - M. NAPIONE - Mme AGOSTINHO ONOFRE - Mme DENTINI - Mme TROUILLET - Mme BRASSART - Mme DUBOS - M. DEPATIN - M. DUFOUR - Mme HERLEM - M. APARICIO - M. REBEYROLLE - Mme MORTAGNE -

Absents excusés pouvoir: Mme LEMAIRE pouvoir Mme GROUX - Mme ROBERT pouvoir M. CHAYET - M. TESNIERES pouvoir Mme FERREIRA - M. GENSE pouvoir M. APARICIO - M. PYCK pouvoir Mme HERLEM - Mme TURQUET pouvoir M. REBEYROLLE

Absents : M. GUILLEBAUD - Mme CLOOTS - M. RAVAUD - M. REAU - M. JOB

Secrétaire de séance : M. DEPATIN élu à l'unanimité,

<u>En exercice</u> : 29	<u>Présents</u> : 17	<u>Pouvoirs</u> : 6	<u>Votants</u> : 23
<u>à partir de 20 h 07</u>	<u>Présents</u> : 18	<u>Pouvoirs</u> : 6	<u>Votants</u> : 24
	(arrivée de Mme MORTAGNE)		

\*\*\*\*\*

Madame le Maire indique que le Procès-verbal de la séance du 29 novembre 2018 sera envoyé avec le Conseil municipal de février 2019.

### Décisions du Maire

**Décision 2018-161 du 23 novembre 2018 : Contrat de prestations de services entre Madame GUENY Marie-Christine, accueillante LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) et la ville de Beaumont-Sur-Oise**

**Le Maire de Beaumont-sur-Oise**

### DECIDE

#### **ARTICLE 1** :

De signer le contrat de prestations de services avec Madame GUENY Marie-Christine, demeurant 34 rue Michel de l'Hospital, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône, Numéro de Siret : 530343664000 et la Ville de Beaumont-Sur-Oise

#### **ARTICLE 2** :

Le présent contrat prend effet au 17 octobre 2018 et arrivera à son terme au 05 juillet 2019.

#### **ARTICLE 3** :

Le coût de la prestation est de 25 € de l'heure pour l'animation du LAEP, la participation aux différentes réunions d'équipe, aux temps de supervision, au forum des associations, aux

formations proposées par le réseau LAEP et en tant que référente de l'équipe, à la rédaction du bilan qualitatif demandé par la CAF du Val-d'Oise.

**ARTICLE 4 :**

D'imputer la dépense au compte 6288-415 du budget de la ville.

**ARTICLE 5 :**

Madame la Directrice Générale des Services, Madame la Trésorière Principale et Madame la Directrice des Services Enfance Jeunesse, Affaires Scolaires, Vie Associative et Sports, sont chargées, chacune en ce qui la concerne de l'exécution de la présente décision.

**Décision 2018-162 du 28 novembre 2018 : Convention entre le département du Val-d'Oise et la commune de Beaumont-sur-Oise dans le cadre d'un prêt d'une Xbox 360 et pack de jeux vidéo à la Bibliothèque Municipale de Beaumont-sur-Oise**

**Le Maire de Beaumont-sur-Oise**

**D E C I D E**

**ARTICLE 1 :**

De signer une convention avec le Conseil Départemental du Val-d'Oise.

**ARTICLE 2 :**

De préciser que cette convention est conclue pour la période du 29 novembre 2018 au 06 décembre 2018.

**ARTICLE 3 :**

D'énoncer que les Parties conviennent de soumettre tout litige pouvant survenir à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution de cette convention au Tribunal administratif de Cergy-Pontoise auquel il est fait attribution de juridiction par les présentes.

**ARTICLE 4 :**

Madame la Directrice Générale des Services, Madame la Responsable de la Bibliothèque, Madame la Trésorière Principale, sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution de la présente décision.

**Décision 2018-163 du 29 novembre 2018 : Proposition de prestation entre la société Scène et Vision et la Commune de Beaumont-sur-Oise, dans le cadre du projet spectacle de Noël - Ecole Jean Zay**

**Le Maire de Beaumont-sur-Oise**

**D E C I D E**

**ARTICLE 1 :**

De signer le devis avec la société Scène et Vision pour l'organisation d'un spectacle de Noël.

**ARTICLE 2 :**

De préciser que cette prestation est conclue pour un spectacle, le lundi 17 décembre 2018.

**ARTICLE 3 :**

Que la dépense soit affectée au BP 2018 de la commune.

**ARTICLE 4 :**

D'énoncer que les Parties conviennent de soumettre tout litige pouvant survenir à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution du présent devis au Tribunal administratif de Cergy-Pontoise auquel il est fait attribution de juridiction par les présentes.

#### **ARTICLE 5 :**

Madame la Directrice Générale des Services, Madame la Trésorière Principale, Madame la Directrice des Services Enfance, Jeunesse, Sports, Vie Associative et Affaires Scolaires et Monsieur le Chef du Service Affaires Scolaires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne

#### **Décision 2018-164 du 29 novembre 2018 : Don en chèque de la Société DTP2i**

**Le Maire de Beaumont-sur-Oise,**

#### **D É C I D E**

**ARTICLE 1 :** D'accepter le don en chèque d'un montant de 250 euros effectué par la Société DTP2i.

**ARTICLE 2 :** Les recettes seront inscrites au budget de la Commune.

**ARTICLE 3 :** Madame la Directrice Générale des Services et Madame la Trésorière Principale sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution de la présente décision.

#### **Décision 2018-165 du 29 novembre 2018 : Don en chèque de la Société Bordeaux Couverture**

**Le Maire de Beaumont-sur-Oise,**

#### **D É C I D E**

**ARTICLE 1 :** D'accepter le don en chèque d'un montant de 1 000 euros effectué par la Société BORDEAU COUVERTURE.

**ARTICLE 2 :** Les recettes seront inscrites au budget de la Commune.

**ARTICLE 3 :** Madame la Directrice Générale des Services et Madame la Trésorière Principale sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution de la présente décision.

#### **DELIBERATIONS**

**2018-159     URBANISME – ACTES RELATIFS AU DROIT D'OCCUPATION OU D'UTILISATION DES SOLS - CONVENTION POUR L'OCCUPATION DOMANIALE AYANT POUR OBJET L'INSTALLATION ET L'HEBERGEMENT DE TELERELEVÉ EN HAUTEUR POUR GRDF : AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 17 voix pour, 6 contre (Mme HERLEM (+1) – M. APARICIO (+1) – M. REBEYROLLE (+1)),

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

**D'approuver** les termes de la convention particulière de l'annexe 4 à la convention N°AMR-140213-028.

**Article 2 :**

**D'autoriser** Madame le Maire ou son représentant à signer la convention particulière (Annexe 4) pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télé relèvement sur le toit du

bâtiment communal (Résidence de la Forêt de CARNELLE) sis 58, rue Alphonse et Louis Roussel à Beaumont-sur-Oise.

**2018-160 FONCTION PUBLIQUE – PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T. : RECRUTEMENT D'UN EMPLOI DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE SUR UN POSTE DE RESPONSABLE DU POLE CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**Décide :**

**Article 1er :**

**De créer** au tableau des effectifs l'emploi suivant :

Statuts	Filière	Grade	Temps d'emploi	Nombre	Service	Date début
Titulaire	Technique	Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet	1	Cadre de vie et environnement	A compter du 01/01/2019

**Article 2 :**

**De dire que** la dépense correspondante est inscrite au budget de la Ville.

**2018-161 FONCTION PUBLIQUE – PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T. : RECRUTEMENT D'UN EMPLOI D'AGENT SOCIAL SUR UN POSTE D'ASSISTANTE DE DIRECTION – DIRECTION ENFANCE ET JEUNESSE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 17 voix pour, 6 abstentions (Mme HERLEM (+1) – M. APARICIO (+1) – M. REBEYROLLE (+1) ),

**Décide :**

**Article 1er :**

**De créer** au tableau des effectifs l'emploi suivant :

Statuts	Filière	Grade	Temps d'emploi	Nombre	Service	Date début
Titulaire	Sociale	Agent social territorial	Temps complet	1	Enfance-Jeunesse	A compter du 01/01/2019

**Article 2 :**

**De dire que** la dépense correspondante est inscrite au budget de la Ville.

**2018-162 FONCTION PUBLIQUE – CONTRACTUELS : RECRUTEMENT D'UN ADJOINT D'ANIMATION NON TITULAIRE NON PERMANENT A TEMPS NON COMPLET - CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE : ANNEE SCOLAIRE 2018/2019**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**Décide :**

**Article 1er :**

**De créer** un emploi d'adjoint d'animation non titulaire non permanent à temps non complet pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 06 juillet 2019 conformément au tableau ci-dessous :

Statuts	Filière	Grade	Rémunération	Temps d'emploi	Nombre	Service	Date début	Date Fin
Contractuel	Animation	Adjoint d'animation	Maxi : 11 <sup>ème</sup> échelon IB 407 IM 367 Mini : 1 <sup>ère</sup> échelon IB 347 IM 325	Horaire	1	CAJ	01/01/2019	06/07/2019

**Article 2 :**

**De dire** que la dépense correspondante est inscrite au budget de la Ville.

**2018-163 FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N° 2 – BUDGET VILLE 2018 :  
APPROBATION**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

Par 17 voix pour, 6 contre (Mme HERLEM (+1) – M. APARICIO (+1) – M. REBEYROLLE (+1) ),

**Décide :**

**Article unique :**

**D'adopter** la décision modificative n° 2 du budget ville 2018 telle que présentée ci-dessous.

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général		002	Résultat de fonctionnement reporté	
012	Charges de personnel		013	Atténuations de charges	
014	Atténuations de produits		70	Produit des services	
65	Autres charges de gestion courante		73	Impôts et taxes	
66	Charges financières		74	Dotations et Participations	1 215,00
67	Charges exceptionnelles		75	Autres produits de gestion courante	
68	Dotations aux amortissements et provision	1 215,00	76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	
023	Virement à la section d'investissement		78	Reprise sur amort. et provisions	
042	Opérations d'ordre entre section		042	Opération d'ordre entre section	
TOTAL		1 215,00	TOTAL		1 215,00

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
13	Subventions d'investissement		001	Résultat d'investissement reporté	
16	Emprunts et dettes assimilées		10	Dotations, fonds divers, réserves	
20	Immobilisations incorporelles		13	Subventions d'investissement	
204	Subventions d'équipements versées		16	Emprunts et dettes assimilées	-1 215,00
21	Immobilisations corporelles		20	Immobilisations incorporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours		22	Immobilisations reçues en affectation	
18	Comptes de liaison		23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances		18	Compte de liaison	
27	Autres immobilisations financières		26	Participations et créances	
020	Dépenses imprévues		27	Autres immobilisations financières	
040	Opérations d'ordre entre sections		021	Virement de la section de fonctionnement	
041	Opérations patrimoniales		040	Opérations d'ordre entre sections	1 215,00
			041	Opérations patrimoniales	
			024	Produits des cessions d'immobilisations	
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>

#### Récapitulatif

	BP 2018	DM 1 /2018	DM 2 /2018	Total prévisions budgétaires
Fonctionnement	11 595 910,60	84 450,00	1 215,00	11 681 575,60
Investissement	7 993 387,13	157 940,00	0,00	8 151 327,13
<b>Total Budget</b>	<b>19 589 297,73</b>	<b>242 390,00</b>	<b>1 215,00</b>	<b>19 832 902,73</b>

#### 2018-164 FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET CINEMA 2018 : APPROBATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

Par 17 voix pour, 6 abstentions (Mme HERLEM (+1) – M. APARICIO (+1) – M. REBEYROLLE (+1)),

**Décide :**

#### **Article unique :**

**D'adopter** la décision modificative n° 1 du budget Cinéma 2018 telle que présentée ci-dessous.

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	7 500,00	002	Résultat de fonctionnement reporté	
012	Charges de personnel	-3 000,00	013	Atténuations de charges	
014	Atténuations de produits		70	Produit des services	
65	Autres charges de gestion courante	2 200,00	73	Impôts et taxes	
66	Charges financières		74	Dotations et Participations	5 000,00
67	Charges exceptionnelles		75	Autres produits de gestion courante	1 700,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	
023	Virement à la section d'investissement		78	Reprise sur amort. et provisions	
042	Opérations d'ordre entre section		042	Opération d'ordre entre section	
<b>TOTAL</b>		<b>6 700,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>6 700,00</b>

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
13	Subventions d'investissement		001	Résultat d'investissement reporté	
16	Emprunts et dettes assimilées		10	Dotations, fonds divers, réserves	
20	Immobilisations incorporelles		13	Subventions d'investissement	
204	Subventions d'équipements versées		16	Emprunts et dettes assimilées	
21	Immobilisations corporelles		20	Immobilisations incorporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours		22	Immobilisations reçues en affectation	
18	Comptes de liaison		23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances		18	Compte de liaison	
27	Autres immobilisations financières		26	Participations et créances	
020	Dépenses imprévues		27	Autres immobilisations financières	
040	Opérations d'ordre entre sections		021	Virement de la section de fonctionnement	
041	Opérations patrimoniales		040	Opérations d'ordre entre sections	
			041	Opérations patrimoniales	
			024	Produits des cessions d'immobilisations	
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>

On a donc :

	BP 2018	DM 1 /2018	Total prévisions budgétaires
Fonctionnement	290 533,00	6 700,00	297 233,00
Investissement	42 000,00	0,00	42 000,00
<b>Total Budget</b>	<b>332 533,00</b>	<b>6 700,00</b>	<b>339 233,00</b>

### **2018-165 FINANCES : OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CREDITS BUDGETAIRES POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2019**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

Par 17 voix pour, 6 contre (Mme HERLEM (+1) – M. APARICIO (+1) – M. REBEYROLLE (+1)),

**Décide :**

#### **Article 1er :**

**D'autoriser** Madame le Maire /ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette retracées ci-après :

#### Chapitre 20 : 13 572 €

- 2051 (Concessions et droits similaires) : 13 572 €

#### Chapitre 21 : 204 368 €

- 2152 : 14 451 €
- 21538 : 90 697 €
- 21578 : 6 500 €
- 2183 (Matériel informatique) : 20 739 €
- 2184 (Mobilier) : 21 713 €
- 2188 (Autres immobilisations corporelles) : 50 268 €

#### Chapitre 23 : 1 611 399 €

- 2313 (Constructions en cours) : 471 523 €
- 2315 (Installations, matériels et outillages techniques) : 1 139 876 €

Soit un total de 1 829 339 euros.

**Article 2 :**

**De s'engager** à reprendre ces crédits ouverts par anticipation au budget primitif 2019 de la commune.

**2018-166      FINANCES - BUDGET CINEMA 2018 : SUBVENTION A L'ASSOCIATION AGIR ENSEMBLE 95 DANS LE CADRE DU TELETHON**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**Décide :**

**Article 1 :**

**De voter** la subvention de 421 euros au profit de l'association Agir Ensemble 95 dans le cadre du Téléthon.

**Article 2 :**

**De dire que** la dépense est inscrite au Budget du Cinéma pour l'exercice 2018.

**2018-167      FINANCES – DIVERSES : CONVENTION DE MECENAT ENTRE LA SOCIETE STPE (SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS ET D'ENTRETIEN) ET LA COMMUNE DE BEAUMONT-SUR-OISE RELATIVE A L'ORGANISATION D'UNE ANIMATION DE NOËL : AUTORISATION DE SIGNER**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**Décide :**

**Article 1:**

**D'autoriser** Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de mécénat entre la commune de Beaumont-sur-Oise et la société STPE et à encaisser les recettes correspondantes.

**Article 2 :**

**De dire** que les recettes sont inscrites au budget 2018 de la commune.

**2018-168      FINANCES – DIVERSES : CONVENTION DE MECENAT ENTRE LA SOCIETE VOTP (VAL-D'OISE TRAVAUX PUBLICS) ET LA COMMUNE DE BEAUMONT-SUR-OISE RELATIVE A L'ORGANISATION D'UNE ANIMATION DE NOËL : AUTORISATION DE SIGNER**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**Décide :**

**Article 1:**

**D'autoriser** Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de mécénat entre la commune de Beaumont-sur-Oise et la société VOTP et à encaisser les recettes correspondantes.

**Article 2 :**

**De dire** que les recettes sont inscrites au budget 2018 de la commune.

**2018-169**     **AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE DES COMMUNES –  
DEROGATION AU REPOS DOMINICAL DES COMMERCES DE DETAIL  
2019**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**Décide :**

**Article unique :**

**D'approuver** le principe d'une dérogation au repos hebdomadaire et dominical pour les commerces de détail portée aux trois dimanches qui précèdent les fêtes de fin d'année 2019 à savoir les 15, 22 et 29 décembre 2019.

**2018-170**     **AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE DES COMMUNES – MISE EN  
PLACE DU PERMIS DE LOUER 2019**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 17 voix pour, 7 Non participations au vote (Mme HERLEM (+1) – M. APARICIO (+1) – M. REBEYROLLE (+1) – Mme MORTAGNE),

**Décide :**

**Article 1 :**

**D'accepter** la gestion, à compter du 2 janvier 2019, de la procédure d'autorisation préalable de mise en location conformément aux dispositions de l'article 92 de la loi ALUR et du décret n° 2016-1790 du 19 décembre 2016 relatif aux régimes de déclaration et d'autorisation préalable de mise en location.

**Article 2 :**

**De dire** que cette procédure est instituée pour toutes les catégories de logements et sur l'ensemble du périmètre de la ville, excepté les parcs de logements d'habitat social gérés par les bailleurs :

CDC Habitat

Val d'Oise Habitat

Le Logis Social

**Article 3 :**

**De dire** que la demande d'autorisation (Cerfa n° 15652\*01) est formulée par le futur bailleur ou par son mandataire, auprès du Maire, par voie électronique ou par dépôt en mairie.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 17 minutes.



  
Le Maire  
Nathalie GROUX